

Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de l'Aude

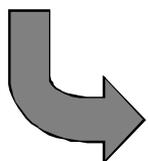
- **Atelier partenaires « Infrastructures, déplacements et ressources »**

16 février 2012

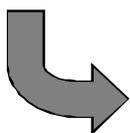


LE S.D.A.D.D.T. un projet inscrit dans AUDEVANT

Enjeu : UN TERRITOIRE AUDOIS ÉQUILIBRÉ ET SOLIDAIRE



**Objectif : Aménager et gérer de façon durable
l'espace départemental**



**Fiche action : *Elaborer un Schéma Départemental
d'Aménagement et de Développement
Durable du Territoire***

LES ATTENDUS DU SCHÉMA

- ✓ Travailler ensemble avec toutes les collectivités pour organiser la **complémentarité Urbain – Rural**
- ✓ Envisager de **nouvelles formes de partenariat avec les intercommunalités** en pleine recomposition (communautés de communes et d'agglomération)
- ✓ Aborder les grands enjeux d'aménagement du territoire en **partenariat avec les collectivités et les acteurs du développement économique**
- ✓ Prendre en compte des **enjeux environnementaux**
- ✓ Avoir une **approche transversale** qui permette de répondre aux problématiques de **logement, de mobilité et de services,**

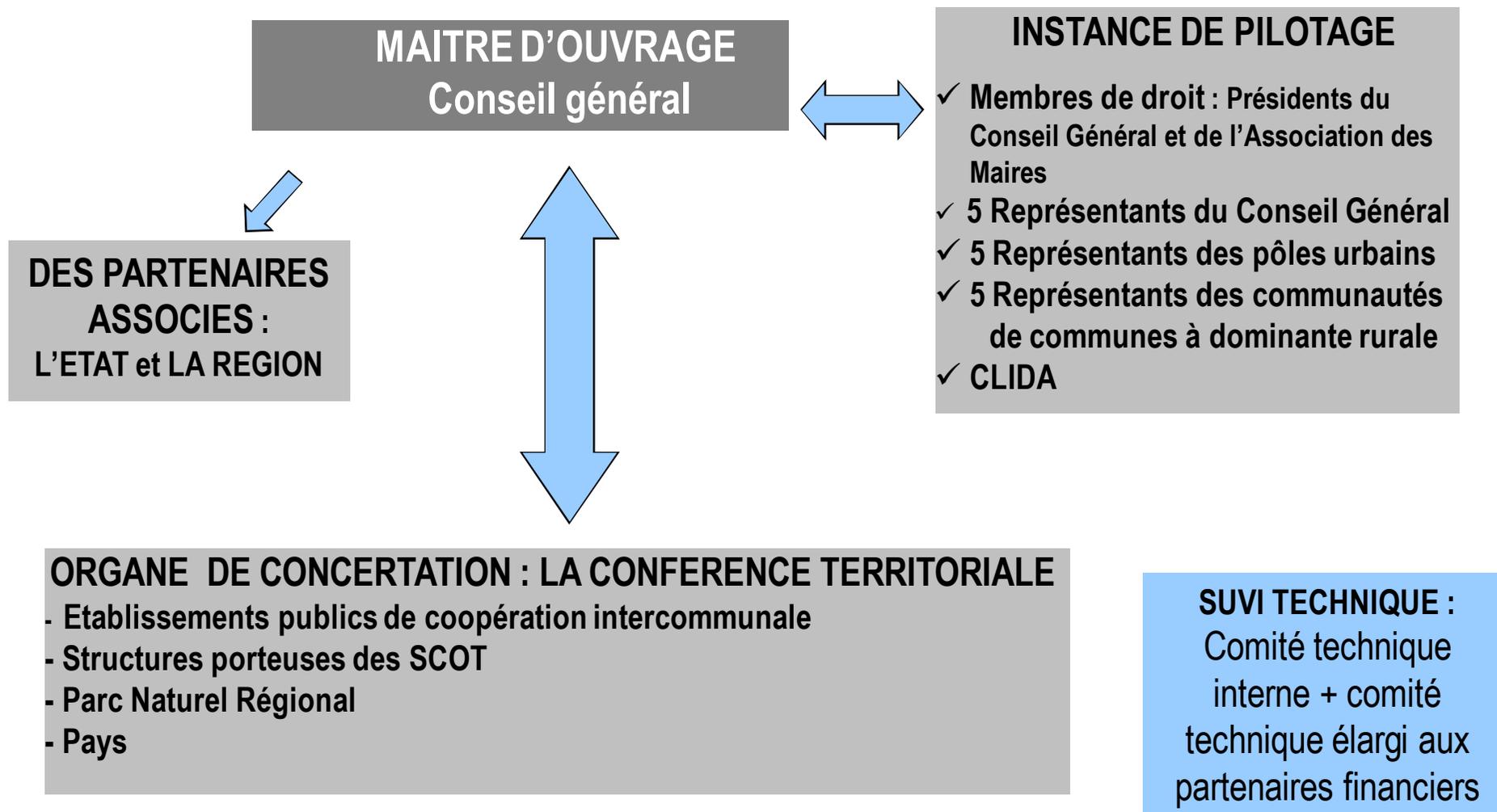
Les grands enjeux d'aménagement du territoire sur lesquels le SDADDT sera élaboré

- L'aménagement et la gestion de l'espace
- Le développement économique
- Le maintien des services publics et au public
- La préservation de l'environnement et de la ressource en eau

OBJECTIF :

Définir une stratégie partenariale d'aménagement et de développement durable du territoire audois qui servira de cadre à la définition de la nouvelle politique d'intervention du Conseil général

Une démarche partenariale



Selon les domaines abordés par le SDADDT, les structures compétentes en la matière seront associées (structures publiques, associations, etc.).

Une Démarche partenariale en 3 phases

Octobre 2011 à septembre 2012

**Phase 1 : Bilan et évaluation
permettant de définir le
périmètre du SDADDT**

**Phase 2 : Elaboration et
rédaction de la stratégie
partagée d'aménagement du
territoire**

**Phase 3 : Définition de la
nouvelle politique territoriale
du Conseil Général**

Des partenaires co-financeurs du SDADDT

- Conseil Général
- Communauté d'Agglomération de Carcassonne
- Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne
- Communauté de Communes du Bassin Lauragais
- Communauté de Communes de la Région Lézignanaise
- Communauté de Communes du Limouxin et Saint Hilairois
- Comité de Liaison Inter Consulaire de l'Aude (CLIDA)

Les première étapes

Avril 2011 : Session du Conseil Général lancement du SDADDT

Juin : Premières réunions des instances partenariales

- CONFÉRENCE TERRITORIALE

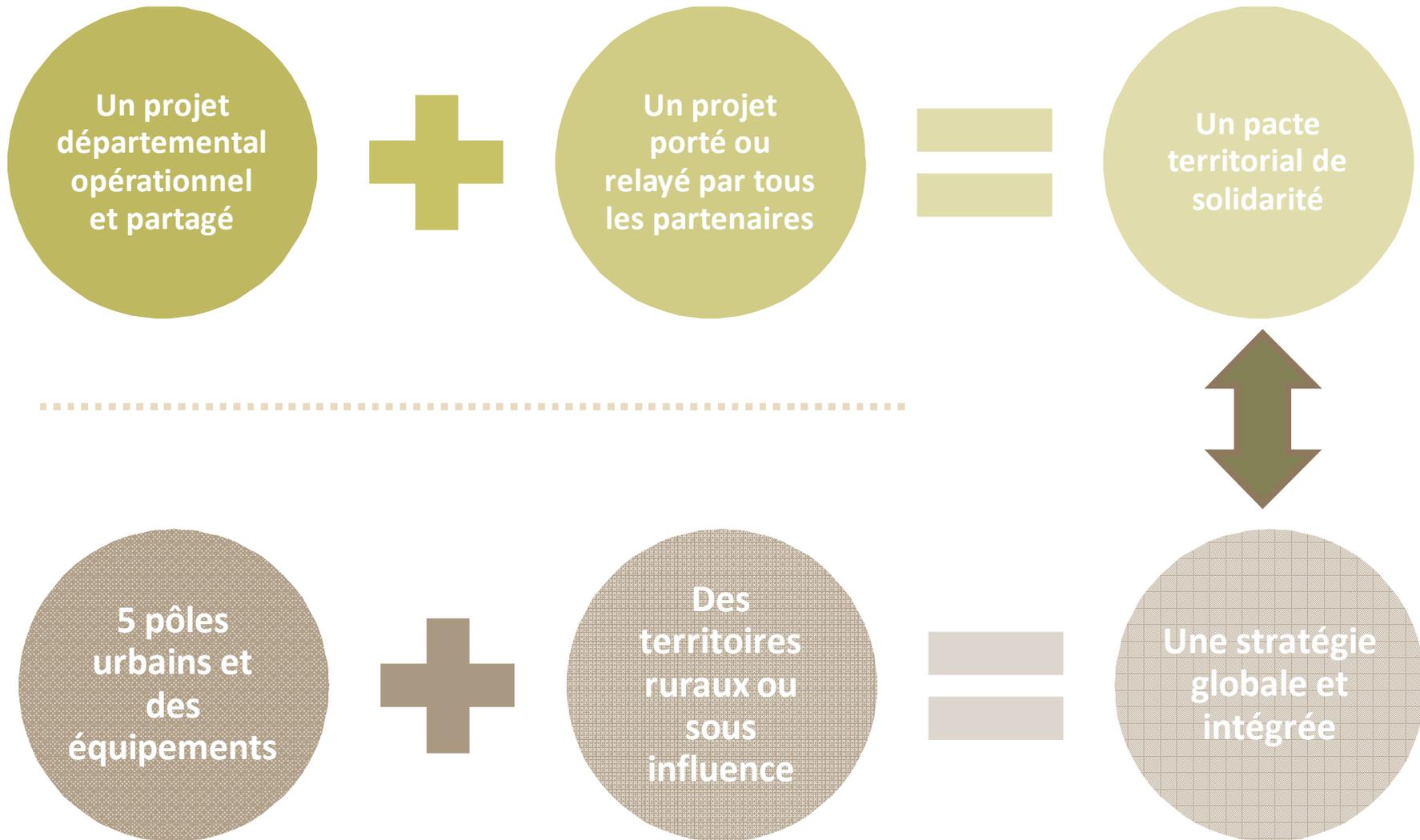
- COMITÉ DE PILOTAGE

Septembre : choix du consultant « SEMAPHORES »

**Octobre-Novembre : Lancement du Diagnostic (analyse documentaires
et conduites des entretiens)**

Décembre : Réunion du COMITE DE PILOTAGE

L'esprit général du SDADDT



Les grandes étapes de l'élaboration du SDADDT

Phase 1 – Etat des lieux prospectif

- Etat des lieux du territoire et des dynamiques
- Entretiens avec les partenaires
- Définition du périmètre du SDADDT **dont ateliers partenariaux**

Phase 2 – Elaboration et rédaction de la stratégie

- quelles orientations pour chaque thème ?
- Quels objectifs concrets ?
- Rédaction du schéma
- Elaboration du dispositif de suivi évaluation

Phase 3 : Définition de la nouvelle politique territoriale du CG

- Analyse des règlements existants
- Préconisation de refondation de la politique territoriale
- Rédaction



Démarche pour réaliser l'état des lieux prospectif

Une analyse de la documentation :

- Du Conseil Général
- Des partenaires supra : les SRADDT Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées
- Les documents des partenaires audois (intercommunalités, consulaires, Pays, SCoT...)

Des entretiens avec l'ensemble des partenaires du Conseil Général :

- Les deux agglomérations
- Les trois intercommunalités « pôles urbains »
- La totalité des communautés de communes
- Les syndicats et associations de SCoT, de Pays et du PNR
- Le CLIDA et les consulaires

Une analyse croisée des projets de territoire

Un état des lieux sous forme Atouts / Opportunités / Faiblesses / Menaces



Pourquoi et comment établir le périmètre du SDADDT

- **Il s'agit d'identifier précisément les champs thématiques que le SDADDT doit intégrer, ce qui va servir de cadre au futur projet partagé puis à la contractualisation entre le Département et ses partenaires.**
- **Le périmètre qui va vous être présenté résulte du croisement entre**
 - ▶ Les enjeux majeurs du territoire
 - ▶ Le partage ou non de ces enjeux par les différents partenaires du SDADDT
 - ▶ Les complémentarités ou synergies des interventions du Conseil Général, des intercommunalités et du CLIDA ainsi que les capacités à porter collectivement des projets communs auprès des autres acteurs institutionnels.
- **A ce stade, il ne s'agit pas encore de rentrer dans la définition des orientations à se fixer, ce sera l'objectif de la phase suivante.**



Une note d'étonnement plutôt qu'un état des lieux exhaustif

Un système d'acteurs unique

- Une collaboration entre collectivités, pas d'oppositions musclées
- Une collaboration entre consulaires, ancienne et structurée
- Une collaboration entre collectivités et consulaires

Une vision unifiée des potentiels et des faiblesses

- Tout le monde déclare qu'il y a des potentiels que nous ne savons pas exploiter
- Un accord global sur la nature des potentiels (cadre de vie, patrimoine, positionnement...)
- Un accord global sur les faiblesses



Une note d'étonnement plutôt qu'un état des lieux exhaustif

Une position géographique enviable mais ...

- Un positionnement entre deux métropoles régionales dynamiques, dans l'espace européen « euroméditerranée »
- Un département « carrefour »
- Une façade maritime, une ouverture vers la méditerranée
- Une territoire diversifié (zone de montagne, piémont, littoral, plaine) avec un patrimoine et une histoire riche
- Une bonne accessibilité par l'autoroute

- Mais est-ce une chance ou un facteur limitant ? Le département est-il dans l'ombre des deux métropoles ou sous leur éclairage ? Est-il écartelé entre elles ou joue-t-il un rôle d'interface ?



Une note d'étonnement plutôt qu'un état des lieux exhaustif

Une dynamique démographique qui pose question

- Choisit on de venir y habiter où y vient on car on ne trouve pas ailleurs ?
- Une croissance de la population mais sans les emplois
- Des catégories socio-professionnelles plutôt moyennes

Une dynamique économique médiane

- Surtout un développement endogène, peu d'installations exogènes
- Des activités économique plutôt standard, peu ou pas de haute technologie
- Certaines activités consommatrices d'espace mais à faible emploi

Un secteur touristique peu qualitatif

- Un tourisme de masse sur le littoral
- Un déficit de prestation moyen et haut de gamme
- Plus de qualitatif dans le tourisme rural mais fréquentation limitée



Une note d'étonnement plutôt qu'un état des lieux exhaustif

Des facteurs positifs

Des atouts
indéniables

Des acteurs
organisés

Un développement
économique standard

Des tendances lourdes

Une démographie
basée sur des
classes moyennes

Croissance ?

Quelle dynamique
de développement
en 2020 et 2030 ?

**Stagnation ou
appauvrissement ?**



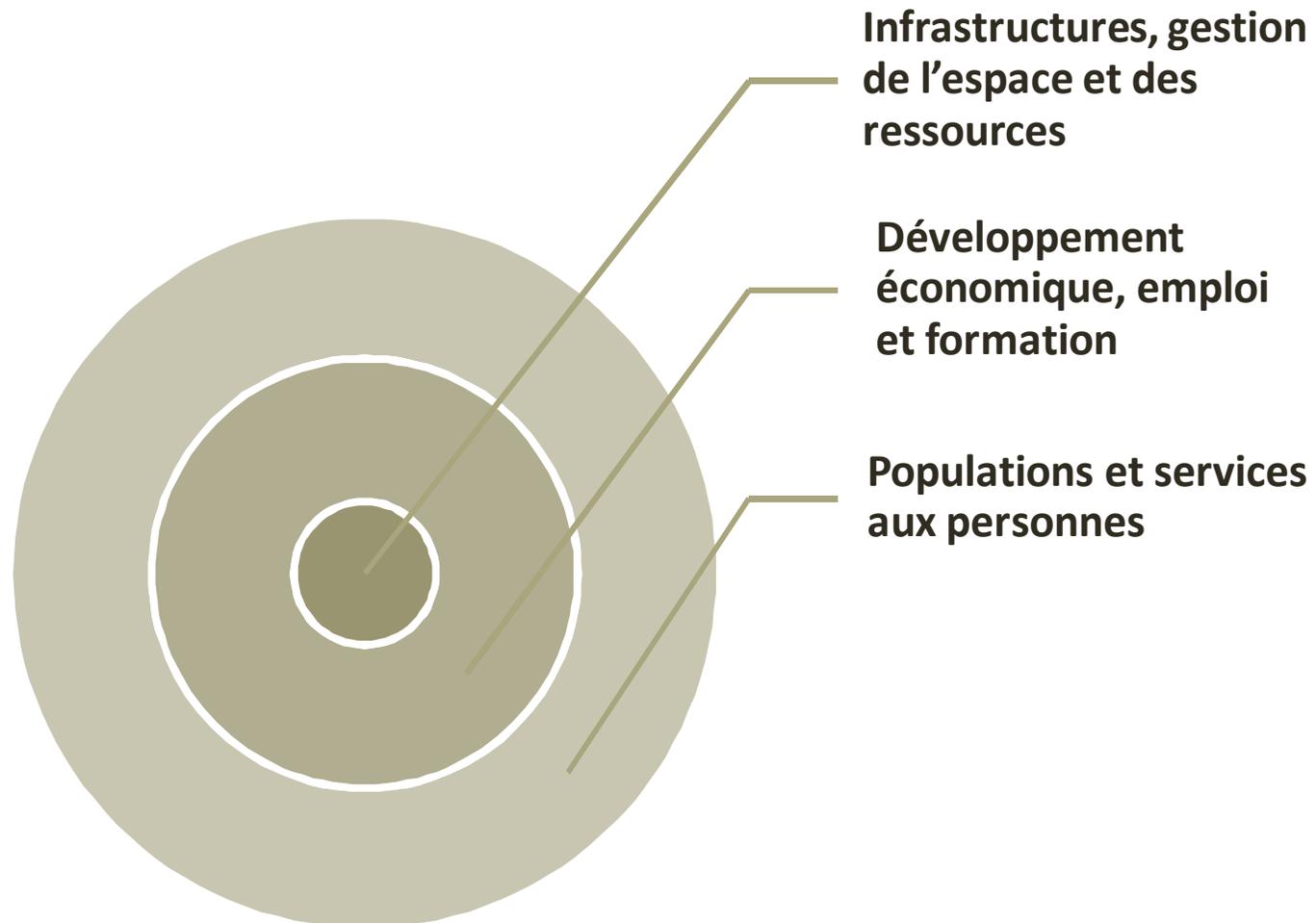
Esquisse de périmètre pour un SDADDT



- Qui lie étroitement « **aménagement et développement** »
- Définisse un **schéma des investissements majeurs** et infrastructures
- Fondé sur un **croisement des compétences du CG et des EPCI**
- Qui précise les **objectifs en matière d'accueil de nouvelles populations et de création d'emplois** (combien, quels types, où ?)



Architecture du SDADDT « projet intégré et transversal » - Trois volets interdépendants



Esquisse de périmètre – Volet « Infrastructures, gestion de l'espaces et des ressources »

Grandes infrastructures

- Projets de grands équipements, accord d'ensemble et schéma de valorisation
- Sur LGV, Gare TGV, Port la Nouvelle, Aéroport
- Identification des priorités en aménagements routiers
- Canal du Midi
- Déploiement des TIC et services de base

Eau, Ressources naturelles, énergie, déchets

- Sécurisation adduction en eau potable
- Organisation départementale des acteurs de l'adduction en eau
- Articulation entre espaces naturels et développement touristique
- Développement des énergies renouvelables
- Adaptation capacité des déchetteries

Gestion de l'espace et urbanisme

- maîtrise foncière par les collectivités
- préservation des espaces agricoles et naturels
- Travailler à une échelle intercommunale

Déplacements et mobilités

- Interconnexions TC et intermodalités
- Cadencement
- Unification tarifaire
- Observation des déplacements

Esquisse de périmètre – Volet « Développement économique, emploi et formation »

Développement économique

- Organisation des capacités d'accueil foncières et immobilière, des priorités et des aménagements annexes
- Promotion économique
- Développement de l'économie résidentielle, de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire

Développement agricole

- Installation et diversification agricole
- Promotion des produits agricoles, en particulier viticulture dans une réflexion stratégique
- Déploiement de l'irrigation

Formation et emploi

- Développement des formations supérieures
- Relations entre acteurs économiques, acteurs de la formation et acteurs de l'emploi

Développement touristique

- Développement d'activités élargissement de gamme (qualité et diversité)
- Organisation des acteurs
- Gestion et valorisation du patrimoine



Esquisse de périmètre – Volet « Populations et services aux personnes »

Services publics

- Accessibilité aux services des collectivités locales
- Structuration et maintien des services publics

Loisirs et culture

- Soutien à la diffusion culturelle
- Structuration de la promotion culturelle
- Equipements culturels ciblés géographiquement
- Maillage des équipements sportifs et de loisirs

Logement et habitat

- Elaboration d'une stratégie globale pour le développement de l'offre de logements, en lien avec le PDH à venir
- Développement du logement social
- Prise en compte des publics spécifiques

Services aux personnes et aux familles

- Organisation aide aux personnes âgées
- Accueil enfance et jeunesse
- Hébergement publics cibles
- Maisons de santé

Suite des travaux

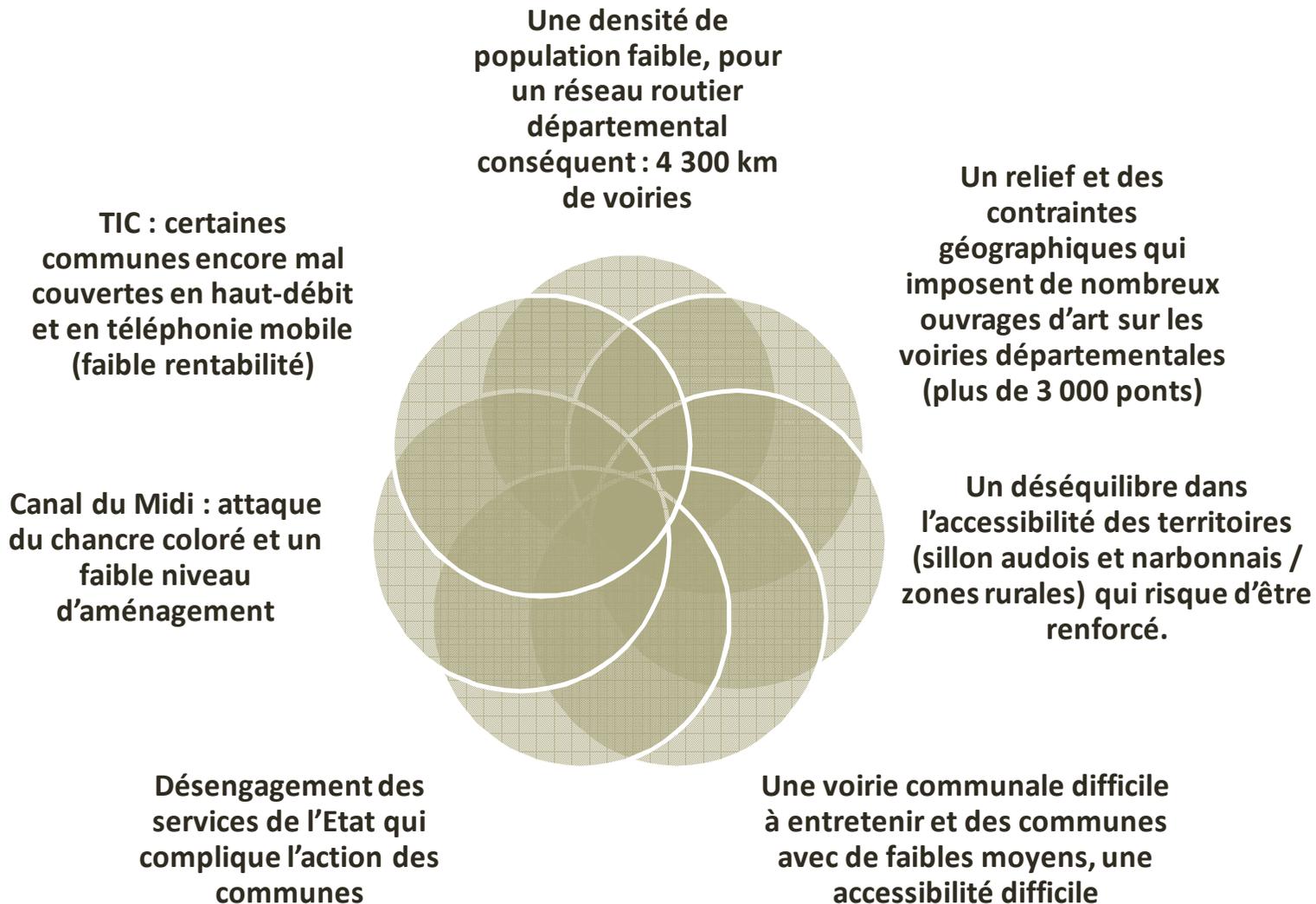
- **Organisation de l'atelier en 2 sous groupes**
 - ▶ « Grandes infrastructures / Déplacements / Mobilité »
 - ▶ « Gestion de l'espace / Gestion des ressources naturelles / Energies »
- **Pour présenter l'état des lieux, les enjeux et les thématiques à traiter dans le SDADDT et recueillir vos avis, remarques, compléments.**
- **Deux sessions d'une heure pour permettre à chaque participant d'avoir une vision d'ensemble**
- **Un retour en plénière pour conclure et présenter la suite des travaux.**



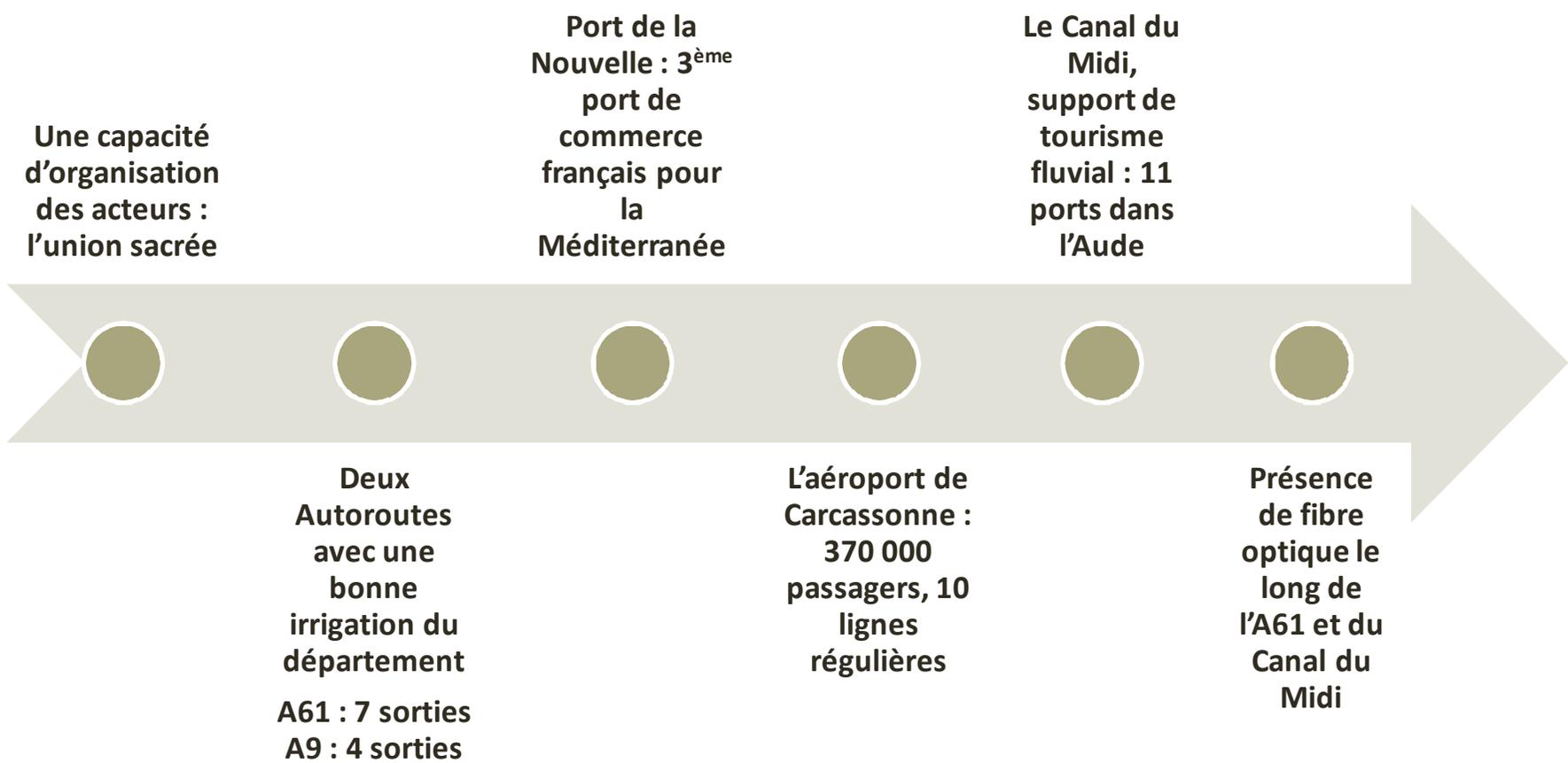
Grandes infrastructures / Déplacements / Mobilité

Les principaux éléments
d'état des lieux et les enjeux

Faiblesses et menaces – Infrastructures et TIC



Forces et Opportunités



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

LES TENDANCES

Des grands équipements à négocier collectivement et valoriser

- ▶ Les LGV et la localisation de gares TGV ne sont pas acquises et sont pourtant nécessaires au développement de l'Aude
- ▶ Le développement de Port la Nouvelle et l'Aéroport doivent s'inscrire dans un schéma de valorisation général
- ▶ Le maintien du classement du Canal du Midi est nécessaire ainsi que des aménagements améliorant sa valorisation
- ▶ Le très haut débit n'est pas déployé alors qu'il y a des besoins
- ▶ La couverture numérique « classique » n'est pas complète
- ▶ Il existe de nombreux besoins en infrastructures routières (déviations, embranchements) mais sans vision d'ensemble.

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Est-il possible de déployer le très haut débit partout ? Si non, quelles sont les priorités ?
- ▶ Faut-il engager se mobiliser pour l'achèvement 2*3 voies sur l'A61

Les thématiques à traiter dans le cadre du SDADDT

Port la Nouvelle et Aéroport, deux infrastructures majeures à valoriser

Valorisation de l'Aéroport et prise en compte dans la promotion touristique et économique

Port la Nouvelle : modalités de valorisation pour l'économie de l'ensemble du département (en particulier Carcassonne et l'ouest Audois) en lien avec les travaux régionaux sur l'organisation d'une filière inter-modale



Les projets de LGV et de Gare TGV : des projets pour l'ensemble du département

LGV Montpellier – Figueras et localisation de la Gare TGV : poursuite du partenariat et élaboration d'un schéma de valorisation qui dépasse le narbonnais, définir les modalités de valorisation pour l'ensemble de l'économie audoise, vis-à-vis de quelles cibles.

LGV Toulouse – Narbonne : participation collective aux études préliminaires et anticipation sur la localisation d'une Gare



Identification des priorités en aménagements routiers

Repérage des priorités d'aménagements routiers en lien avec les zones d'activités économiques, les principaux sites touristiques et les principales migrations pendulaires.

Coordination technique et financière entre CG et intercommunalités et communes (par exemple traversées de villages).



Valorisation et aménagements du Canal du Midi

Les aménagements à réaliser sur les berges du canal et les équipements à réaliser sur le canal (ports) dans le cadre d'un schéma de valorisation d'ensemble

La replantation des platanes (une position à définir vis-à-vis de VNF).



Déploiement des TIC (Haut débit et Très Haut Débit) et services de base (téléphonie mobile)

Achèvement de la couverture en haut débit et téléphonie mobile – zones prioritaires

Déploiement du très haut débit, dans quels secteurs prioritaires et à quel coût pour les territoires ruraux..

Lien à la SCORAN (Stratégie de Cohérence Régionale de l'Aménagement numérique) et déclinaison du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique).

Faiblesses et menaces – Transports et déplacements

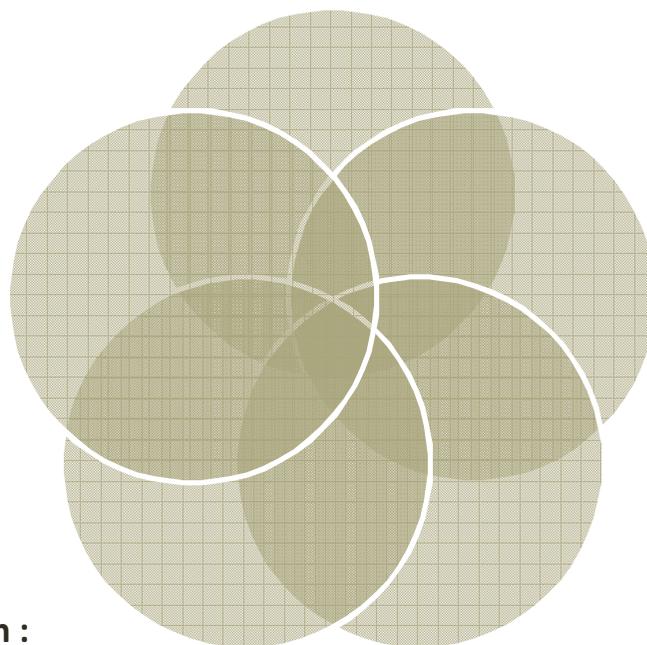
Un réseau ferroviaire peu dense et des dysfonctionnement et des équipements obsolètes et fragilisés (Carcassonne-Quillan)

Un département concerné par plusieurs autorités organisatrices de transport (notamment pour les TER) et une multiplicité d'acteurs

Des salariés qui prennent peu les transports en commun : 70% des déplacements en voiture

Une partie rurale du département difficile à couvrir en transports en commun : en 2007, 154 communes n'étaient pas desservies par Audeligne

Les relations entre modes de déplacement sont encore peu développées (interfaces physiques, horaires...).



Forces et Opportunités

Un Département très « traversé » qui est incontournable dans les relations Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées

Offre en déplacement scolaire bien adaptée

Mise en place d'un schéma départemental des pistes cyclables



Déploiement du transport à la demande dans 9 interco. et 7 projets en cours

89% de la population est desservie par Audeligne
Tarification attractive

Un site de covoiturage du Conseil Général



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

LES TENDANCES

- ▶ La place de la voiture individuelle dans les déplacements nécessite d'anticiper le renchérissement du prix du pétrole pour éviter une fracture de la mobilité
- ▶ La fréquentation des transports en commun est limitée par des fréquences inadaptées ou l'absence de relation entre types de transports.
- ▶ La partie rurale du département souffre d'une accessibilité insuffisante en transports en commun alors que les publics sans moyens de déplacements augmentent.

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Comment assurer une égalité d'accès pour tous aux transports en commun



Infrastructures et équipements pour améliorer la mobilité

Interfaces physiques entre Audeligne et transports urbains et TER (une stratégie commune)

Déploiement de la plateforme de covoiturage en lien avec les différents acteurs

Développement et élargissement du transport à la demande en milieu rural



Organisation des transports en commun et gestion de la mobilité

Déploiement
du
cadencement
entre TER,
Audeligne,
transports
urbains et
travail sur les
horaires selon
les publics

Unification
tarifaire, titre
unique, titre à
1 euros

Elaboration de
plan de
déplacements
(urbains, ruraux,
entreprises,
interentreprises)

Mise en place
d'un
observatoire
des
déplacements

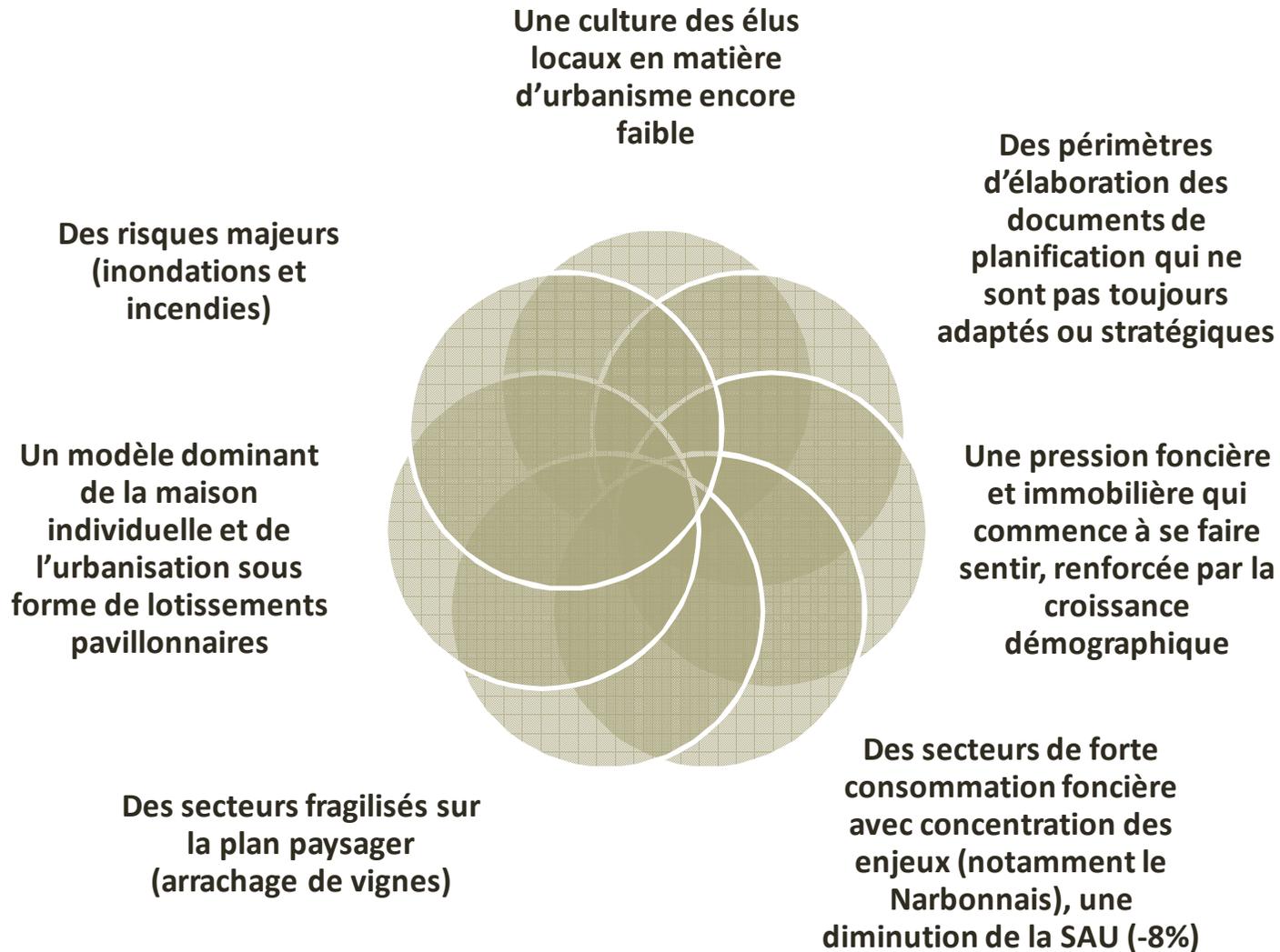
Regroupement
– coordination
des acteurs
des transports
en commun

Gestion de l'espace / Gestion des ressources naturelles / Energies

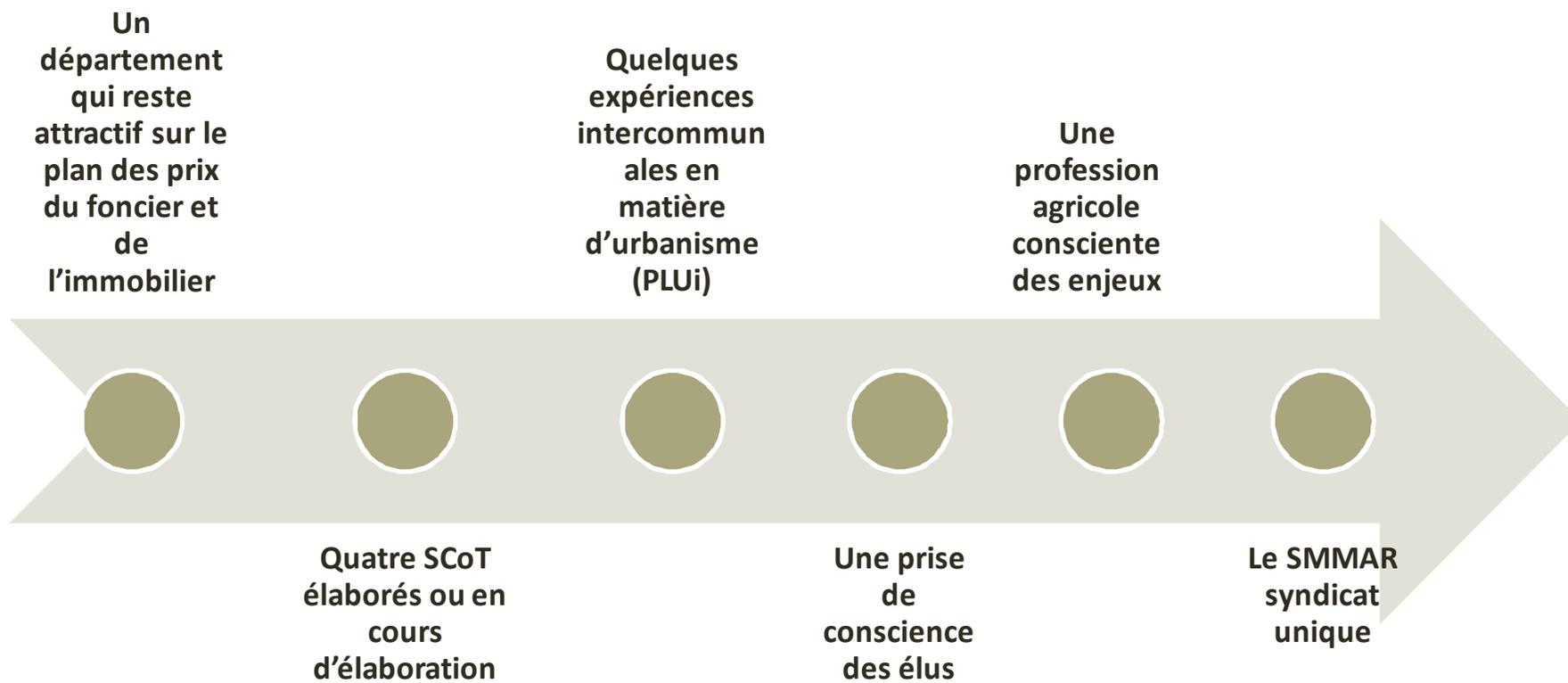
Les principaux éléments d'état
des lieux et les enjeux



Faiblesses et menaces - Gestion de l'espace



Atouts et opportunités



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

LES TENDANCES

- ▶ Le foncier agricole périurbain est menacé et doit être préservé en tant que capital de production et capital paysager
- ▶ La gestion du foncier est insuffisante, en particulier par un défaut de maîtrise des différents outils de gestion
- ▶ Les collectivités locales (communes et intercommunalités) ont des compétences fortes en matière d'urbanisme mais n'en n'ont pas suffisamment conscience
- ▶ Les petites intercommunalités ou les communes ne disposent pas des compétences nécessaire pour traiter les enjeux de gestion de l'espace

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Encourager ou privilégier les PLU intercommunaux ? Quelle est la bonne échelle pour une planification stratégique. Qui des zones non couvertes par des SCoT ?
- ▶ Mettre en place des périmètres de protections des espaces agricoles et naturels périurbains ?



Approche intercommunale de l'urbanisation et la gestion de l'espace

Pratique des intercommunalités en matière d'urbanisme et de gestion de l'espace (PLU intercommunal, charte d'aménagement, aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine...).

Organisation de l'appui opérationnel aux communes rurales (conseil, cadastre numérisé)



Organisation du foncier par les collectivités

Organisation de réserves foncières par les collectivités pour le développement économique et la production de logement en lien avec Schéma des ZAE et futur PDH.

Mobilisation et déploiement d'outils ou d'actions de maîtrise foncière (EPF, actions SAFER, préemption...).



Préservation des espaces agricoles et naturels

Maitrise des espaces périurbains ou ruraux et maintien de l'identité paysagère
– schéma des espaces agricoles et naturels périurbains, ceintures vertes...

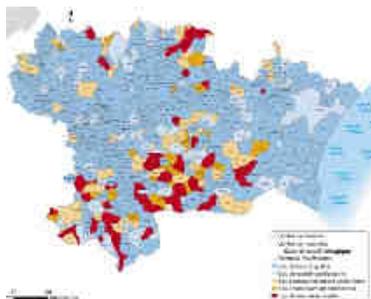
Revalorisation et réorganisation du foncier agricole : gestion des friches viticoles, déploiement de la réorganisation foncière .



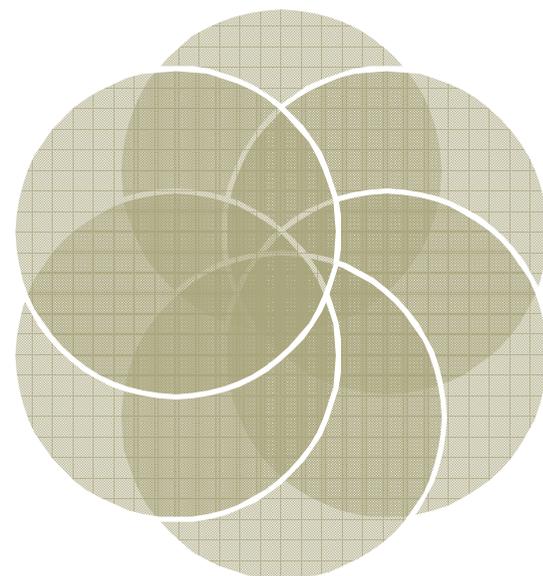
Faiblesses et menaces - Ressources naturelles, énergies et déchets

Des richesses environnementales et des ressources en eau particulièrement sensibles au changement climatique (écosystèmes côtiers, milieux montagnards) et au tourisme

Une qualité de l'eau distribuée mauvaise sur des communes rurales



Irrigation : des besoins importants de la part de la profession agricole



Une fragilité en matière d'adduction en eau potable liée aux ressources disponibles et contraintes d'interconnexion

Des réseaux d'adduction en eau potable avec des rendements moyens ou faibles (58 à 60% en moyenne)

Des acteurs de l'eau nombreux et surtout dispersés

Atouts et opportunités

Etudes ALDAE qui établissent
les besoins en sécurisation
ou volumes en matière d'eau
potable et observatoire

Le Projet Aqua Domitia
et l'apport en eau brute
sur l'est du
Département

Des équipements et
pratiques agricoles plus
économiques en eau



Atouts et opportunités

Potentiel solaire et éolien
très élevé et en forte
croissance

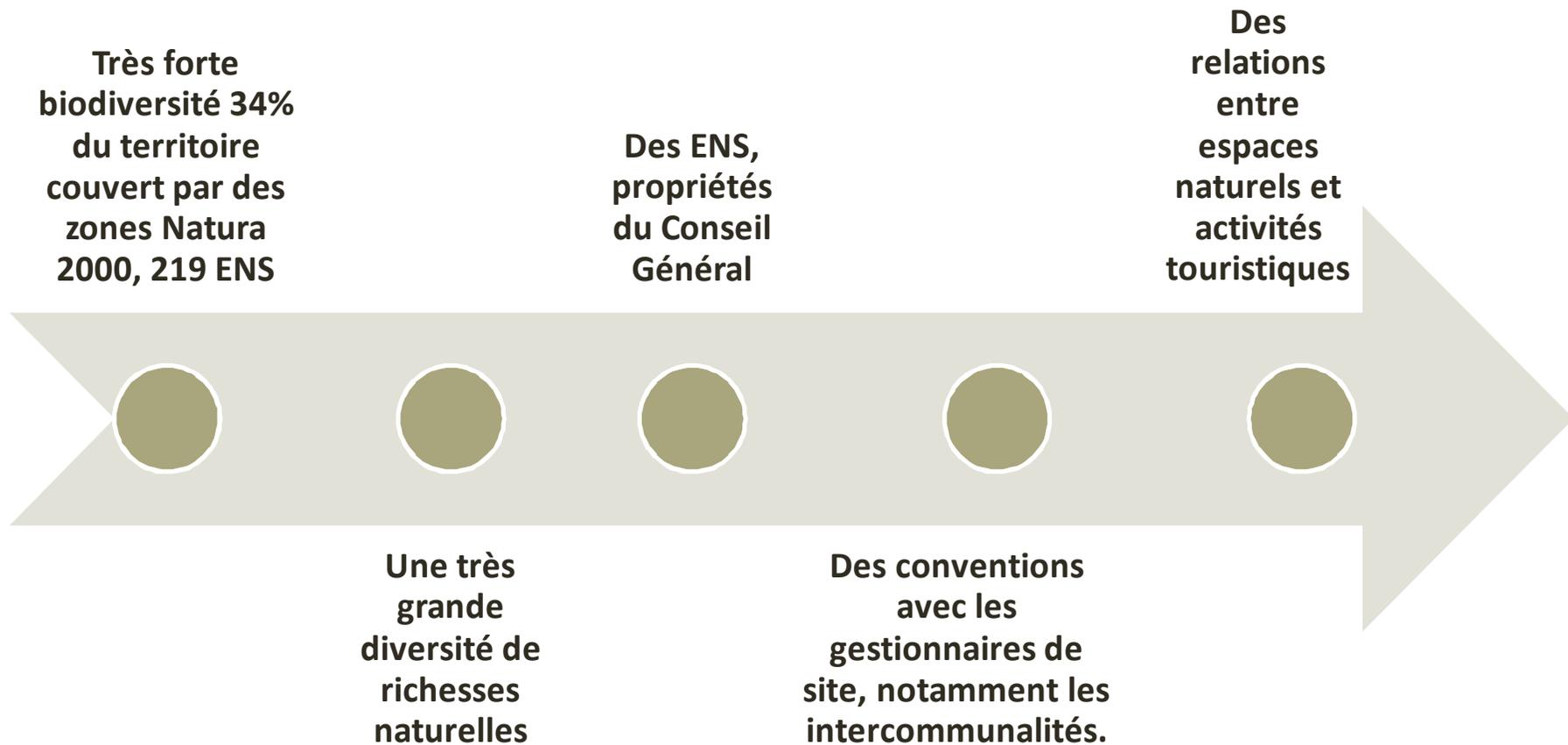
Un réseau de déchetteries
bien structuré



Deuxième gisement
forestier de la région avec
une croissance de la
filière bois énergie
responsable



Atouts et opportunités



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

LES TENDANCES

- ▶ L'adduction en eau potable est un frein au développement de certains territoires (limite de capacités ou problème de sécurisation)
- ▶ Le rendement moyen du réseau est trop faible compte tenu des risques qui pèsent sur l'adduction
- ▶ La filière bois-énergie représente un potentiel qui est encore insuffisamment exploité compte tenu de son importance.

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ Exploiter les opportunités offertes par les énergies renouvelables dans le département (photovoltaïque, éolien) ? Des opportunités de filières ou est-ce trop tard ?
- ▶ Structurer les acteurs de l'adduction en eau potable à l'échelle départementale
- ▶ Quid du débit d'Aqua Domitia au regard des besoins et de l'investissement (2,5m³/seconde maximum au lieu des 15m³ prévus)



Les enjeux à relever pour les deux décennies à venir

LES TENDANCES

- ▶ Les activités touristiques ne valorisent pas suffisamment les richesses naturelles du (des) territoire(s) dans leur développement
- ▶ La promotion des productions agricoles ne s'appuie pas suffisamment sur les caractéristiques environnementales de l'Aude, en particulier dans la viticulture
- ▶ Certains acteurs ont engagé des pratiques respectueuses de l'environnement mais cela n'est pas partagé par tous.
- ▶ Les dynamiques démographiques génèrent de nouveaux besoins en matière de déchets.

LES POINTS QUI RESTENT A DEBATTRE

- ▶ La préservation environnementale peut être une contrainte pour le développement d'équipements structurants (zones d'activités par exemple).



Adduction en eau potable

Prix de l'eau et
solidarité territoriale

Sécurisation et
ressources
complémentaires
pour les secteurs
déficitaires
découlant des études
ALDAE et d'Aqua
Domitia

Protection des
captages sensible

Coordination
départementale des
acteurs AEP et
captage, fédération
des syndicats



Articulation entre espaces naturels et développement touristique

Structuration /
professionnalisation des
filières touristiques de pleine
nature

Les aménagements et
l'accueil du public sur les
ENS

Organisation de filières
locales hébergement /
espaces naturels / pleine
nature / gastronomie /
patrimoine en lien avec le
PDESI



Adaptation de la capacité des déchetteries

Prendre en compte les évolutions démographiques pour adapter le réseau de déchetteries du département

Déploiement du tri sélectif et évolution des modes de redevance.



Développement des énergies renouvelables

Valorisation de la ressource bois énergie et structuration de la filière

Stratégie de développement du solaire et de l'éolien

Coordination, articulation des Plans Climat Territoriaux



Suite de la démarche

Quelles suites pour l'élaboration du SDADDT ?

